

Compte-rendu de la réunion de bassin
Vendredi 25 novembre 2016
Lycée Van Gogh, Ermont

Le thème de la réunion était “**Le rôle des profs-docs dans les parcours éducatifs (Avenir, EAC, Citoyen, Santé)**”.

Les questionnements autour de ce thème ont été les suivants :

- Quelle peut être la contribution du prof-doc dans la cohérence des parcours (école-collège-lycée) ?
- Comment faire de l'application Folios un outil d'apprentissage pour collecter, classer et sauvegarder ses données personnelles ?
- Echanges de pratiques

Plusieurs rappels ont été faits autour des différents parcours :

- Le site d'**Eduscol** propose de multiples ressources pour construire les parcours : <http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>
- Les parcours doivent comprendre toutes les actions proposées aux élèves
- Le **parcours Avenir** se déroule de la 6ème à la Terminale. Il permet de développer la relation école-entreprise, de faire passer un entretien personnalisé d'orientation (3ème, 1ère, Tale, 1ère année sections Pro), de découvrir le monde économique et professionnel...
- Le **parcours d'éducation artistique et culturelle** va de l'école au lycée, permet à l'élève d'observer la culture, d'acquérir des connaissances et de pratiquer la culture. Il prévoit un égal accès de tous les élèves à l'art. Il existe une charte pour l'éducation artistique et culturelle : http://www.education.gouv.fr/cid104769/presentation-de-la-charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle.html#La_Charte%20pour%20l%27%C3%A9ducation%20artistique%20et%20culturelle

Mme Leneutre, IA-IPR, a rappelé qu'il était possible de contacter deux personnes à la DSDEN 95 afin d'aider à monter des projets, trouver des partenaires, rechercher des financements :

- Françoise Saghaar-Bessière, conseillère technique action culturelle et éducative

francoise.bessiere@ac-versailles.fr

01 79 81 21 58

- Michel Clouin, conseiller technique action culturelle et éducative

michel.clouin@ac-versailles.fr

01 79 81 21 59

- Le **parcours citoyen** va de l'école au lycée. Il repose sur des connaissances enseignées, des rencontres et l'engagement.
De nombreuses ressources et points d'ancrage sont possibles : service civique, EMC, EMI, valeurs de la République, réserve citoyenne, éducation à la défense, vie lycéenne...
Les collègues du lycée Van Gogh ont fait intervenir un volontaire de la réserve citoyenne, il s'agit du journaliste Bertrand Hadet, travaillant à BFM-TV, qui est intervenu autour de la liberté d'expression auprès de classes de première et terminale.
Concernant l'éducation à la défense, Mme Leneutre rappelle que l'objectif est la transmission des valeurs. Elle présente les cadets de la sécurité, qui sont des élèves formés par la sécurité civile au sujet de la prévention des risques, de l'adaptation du comportement aux situations, de la prise de décision...
Elle rappelle que M. Marc Vigié, IA-IPR d'histoire est le référent mémoire et citoyenneté de l'académie de Versailles, et qu'on peut le contacter si on veut en savoir plus sur les cadets de la sécurité.

- Le **parcours éducatif de santé** va de la maternelle au lycée. Il est mis en place depuis la rentrée 2016, (circulaire du 28 janvier 2016).
Il structure l'ensemble des dispositifs favorisant l'éducation à la santé, selon 3 axes : l'éducation à la santé, la protection, et la prévention.
L'éducation à la santé démarre dès l'école maternelle afin de réduire les inégalités face à la santé.
Elle comprend la lutte contre les addictions, l'obésité, l'éducation à la sexualité, la responsabilité face aux risques, la formation aux premiers secours...
Elle est en lien avec le CESC. Il faut élaborer un diagnostic des besoins avant de lancer des actions. Elle est aussi en lien avec le domaine 3 du Socle (formation du citoyen).
Elle peut être travaillée en lien avec le CVC (Conseil de la Vie Collégienne) et le CVL (Conseil de la Vie Lycéenne). Elle permet de travailler sur le climat scolaire.
Il existe sur Magistère un parcours pour se former.
Il est possible de travailler sur ce parcours dans les EPI.

- Mme Leneutre a apporté des éclairages supplémentaires sur deux points marquants de cette année 2016-2017 :
 - Le **projet académique** envoyé dans chaque établissement et adressé à chaque enseignant par M. le Recteur. Celui-ci qui comprend 3 axes :
 - réussir à tous les niveaux de chaque territoire
 - apprendre et agir dans le monde du XXIème siècle
 - mobiliser les intelligences

Chacun des axes se décline en 3 objectifs et en 3 leviers.
La majorité des professeurs documentalistes présents n'ayant pas reçu ce courrier, nous allons nous rapprocher du secrétariat de nos établissements respectifs pour en prendre plus ample connaissance.

Voici un lien vers le dépliant présentant le projet académique : http://www.projet-academie.ac-versailles.fr/IMG/pdf/depliant_projet_acad_2020.pdf

- le sujet de travail primordial qu'est l'évaluation, au travers notamment du LSU (Livret Scolaire Unique) et du DNB.

A cette occasion, des collègues ont posé la question des oraux du brevet qui peuvent aussi concerner les parcours.

Mme Leneutre a rappelé que les élèves doivent y être préparés à l'épreuve orale et que ces derniers choisissent ce qu'ils présentent. Il s'agit d'une évaluation globale interdisciplinaire en rapport avec un projet. Au cas où l'élève présente un projet dans le cadre du parcours avenir, il ne peut juste s'agir d'un oral de stage.

- Une **présentation de l'application FOLIOS** a été faite.

Folios est un service qui permet à chaque élève de garder une trace des différents parcours au collège et au lycée.

Il s'est construit sur la base du Webclasseur, qui permettait de travailler alors uniquement le parcours avenir.

Pour se connecter en collège, il suffit de se rendre dans l'espace ressources numériques de l'ENT 95, rubrique ressources en ligne, puis de cliquer sur le lien Folios.

En lycée, il faut se rendre à cette adresse et entrer ses identifiants de connexion : https://folios.onisep.fr/saml/login?_pre_saml_idp=autreacad&saml_idp=

Pour connaître ses identifiants de connexion, être rattaché aux classes de son établissement, il faut se rapprocher de la personne qui gère Folios dans son établissement, ou demander à son chef d'établissement.

La page d'accueil présente des actualités en lien avec l'orientation, proposées par l'ONISEP, permet de stocker des documents, de déposer des documents pour des classes, de consulter l'espace des élèves.

A partir du menu, différentes ressources sont proposées afin de travailler les différents parcours.

Quand l'élève se connecte, il peut renseigner sa fiche profil (intérêts, atouts, idées de métier), rédiger et éditer son CV, conserver une trace de ce qu'il a fait, déposer des documents.

- Puis les collègues ont travaillé en groupes sur les différents parcours, en regroupant les collèges et lycées d'un même secteur, afin d'échanger sur les parcours mis en place.
- Une mise en commun a suivi et a permis de clore la réunion. (voir fiches par secteurs). A cette occasion, deux ressources d'actions et de documentation particulièrement intéressantes ont été évoquées :
 - Centre Hubertine Auclert (<http://www.centre-hubertine-auclert.fr>), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes qui fournit d'excellentes expositions sur le sujet.

- La mallette Kiwi, mise à disposition par l'Observatoire du Bruit en Île de France (<http://www.bruitparif.fr/node/1062#.WDsOJxRdh1k>) qui permet de sensibiliser les jeunes sur les ravages du bruit sur leurs oreilles.

Pour le bassin d'Enghien, Gwenaël Seguin et Sylvie Pequegnot